



MÉMORANDUM PRÉ-ÉLECTIONS 2019 :

Synthèse des réponses des partis francophones

Nous attirons votre attention sur le fait que ce document est une compilation synthétique des réponses reçues des différents partis francophones. Seules les réponses complètes engagent les partis. Ces réponses sont consultables sur notre site www.fian.be

INVESTISSONS LES DROITS HUMAINS POUR LE DROIT À L'ALIMENTATION ET À LA NUTRITION POUR TOU·TE·S, AU NORD COMME AU SUD

Notre planète produit assez de nourriture pour nourrir les 7,5 milliards d'êtres humains. Pourtant, malgré les engagements de la Communauté internationale d'éliminer la faim d'ici 2030, le nombre de personnes souffrant de la faim a connu une nouvelle recrudescence ces dernières années, atteignant 821 millions de personnes en 2018¹, et plus de 2 milliards de personnes manquent des micronutriments leur permettant de mener une vie en bonne santé. De l'autre côté, plus de 1,9 milliards de personnes sont en surpoids², augmentant les risques de maladies chroniques liées à l'alimentation. De plus, nous savons maintenant que le système agro-alimentaire est le premier secteur émetteur de gaz à effet de serre et, en retour, les changements climatiques et la destruction de la biodiversité mettent en péril la capacité de nos écosystèmes à produire une nourriture de qualité. En Belgique aussi la situation est préoccupante au regard du droit à l'alimentation. Plus de 577.000 personnes sont en situation de privation matérielle sévère³ tandis que 450.000 personnes ont recours à l'aide alimentaire⁴. Près d'une personne sur deux est en surpoids et 14 % sont obèses à cause de régimes alimentaires inadéquats (malbouffe). De plus, l'agriculture paysanne et les circuits-courts ont du mal à émerger dans un système économique et alimentaire taillé sur mesure pour l'agroindustrie. Depuis 1980, nous avons perdu 67 % de nos agriculteur·rice·s et la majorité des agriculteur·rice·s restant·e·s partiront à la retraite dans les prochaines années, sans que la relève ne soit assurée.

Un constat s'impose : le système agro-alimentaire industriel est à bout de souffle et menace l'humain et la nature.

Une solution émerge : il est urgent de mettre le droit à l'alimentation au centre des politiques publiques et d'opérer une transition vers la souveraineté alimentaire et l'agroécologie.

Face à ces constats, et à l'approche des élections régionales, fédérales et européennes, FIAN Belgium a formulé une série de revendications prioritaires et les a envoyées aux différents partis politiques belges afin de collecter leur opinion sur ces différents sujets. En voici une synthèse.

1 FAO, 2018
2 OMS, 2016

3 Eurostat
4 FDSS, 2016

PRIORITÉ 1. PRIMAUTÉ DES DROITS HUMAINS ET COHÉRENCE DES POLITIQUES AVEC LE DROIT À L'ALIMENTATION ET À LA NUTRITION

Nos revendications prioritaires

- Inscrire le droit à l'alimentation et à la nutrition dans la Constitution (art. 23);
- Intégrer l'obligation de respect des droits humains, en particulier du droit à l'alimentation, dans tous les accords internationaux conclus par la Belgique (et l'Union européenne);
- Inclure des exceptions agricoles et alimentaires dans les accords commerciaux, permettant de garantir la souveraineté alimentaire des pays (du sud comme du nord) ;
- Renforcer les mécanismes de cohérence des politiques avec le développement durable et les droits humains

Les réponses des partis

De manière générale, les différents partis politiques interrogés reconnaissent le droit à l'alimentation comme un droit fondamental. Le CDH, ECOLO et le PTB se disent favorables à l'inscription du droit à l'alimentation dans la Constitution, le CDH insistant sur le fait que la Belgique doit suivre l'exemple d'autres pays l'ayant déjà fait. L'inscription du droit à l'alimentation et à la nutrition dans la Constitution fait partie intégrante du programme du PTB. De manière générale, ECOLO se dit "tout à fait en accord sur les constats et les solutions mises en avant par FIAN" et rappelle qu'il a déjà déposé dans ce sens une proposition de loi-cadre instaurant l'obligation d'une mise en œuvre effective du droit à l'alimentation par la Belgique devant le Parlement. Le PS ne s'exprime pas quant à l'intégration du droit à l'alimentation dans la Constitution mais exprime toutefois sa forte volonté de renforcer la cohérence des politiques en faveur du développement. Le MR reconnaît également l'accès à l'alimentation comme un droit fondamental, mettant l'accent sur le droit à une alimentation de qualité et soulignant le travail

déjà effectué par l'AFSCA. De son côté, DEFI souligne qu'il a « d'autres priorités en matières d'inscription de droits économiques et sociaux dans la Constitution, sans pour autant réfuter le droit à l'alimentation ». Au niveau international, le CDH et le PTB plaident activement pour l'introduction d'une 'exception agricole' dans les accords commerciaux, accompagnée d'une régulation des marchés. De plus, le PTB souhaite à l'avenir inclure un mécanisme de plaintes et de sanctions dans chacun des accords internationaux.

En bref...

Même si tous les partis semblent reconnaître le droit à l'alimentation, seuls le CDH, ECOLO et le PTB s'expriment ouvertement pour l'inscription du droit à l'alimentation dans la Constitution belge. Ces deux derniers sont également les seuls à plaider activement pour l'introduction d'une 'exception agricole' dans les accords commerciaux internationaux.

PRIORITÉ 2. METTRE FIN AUX VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS PAR LES ENTREPRISES MULTINATIONALES

Nos revendications prioritaires

- Contribuer activement à l'adoption du Traité contraignant sur les entreprises et les droits humains en cours de négociation au Conseil des droits de l'Homme (ONU) ;
- Adopter une loi sur le 'devoir de vigilance' des entreprises transnationales imposant le respect des droits humains et de l'environnement, y compris dans leurs filiales et leurs chaînes d'approvisionnement ou les entreprises ;

Les réponses des partis

ECOLO, le PTB, le CDH et le PS affirment vouloir œuvrer activement en faveur du Traité contraignant sur les entreprises et les droits humains en cours de négociation à l'ONU. DEFI se dit « d'accord », tandis que le MR ne se prononce pas sur ce point. Le CDH et le PS vont plus loin dans leurs réponses et soutiennent l'élaboration d'une loi sur le 'devoir de vigilance' des entreprises transnationales, à l'instar de la France, avec pour objectif de remettre le respect des droits humains au cœur des préoccupations des multinationales. Les deux partis se prononcent également pour une justice plus accessible pour tous, y compris au niveau des droits humains.

- Diminuer les barrières pour l'accès à la justice en Belgique en cas d'abus de droits humains, y compris pour les victimes affectées dans un pays étranger ;
- Créer un Institut national de droits humains ayant la compétence de recevoir et enquêter des plaintes d'abus de droits humains par les entreprises ayant un lien avec la Belgique et de les sanctionner.

En bref...

Le CDH, ECOLO, le PS et le PTB reconnaissent la nécessité de soutenir le Traité contraignant au Conseil des droits de l'Homme de l'ONU pour mettre fin aux violations des droits humains par les entreprises multinationales. DEFI et le MR semblent réservés concernant cette priorité.

PRIORITÉ 3. SOUTENIR L'AGRICULTURE PAYSANNE ET LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE DANS NOTRE COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT

Notre revendication prioritaire

- Réviser la stratégie de la coopération belge au développement en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire pour : faire de la réalisation du droit à l'alimentation l'objectif central et appliquer une approche basée sur les droits ; cibler l'agriculture familiale durable ; soutenir la transition agroécologique.

Les réponses des partis

ECOLO, le CDH et le PS expriment leur soutien actif tant à l'approche agroécologique qu'à l'agriculture paysanne durable dans notre Coopération au Développement. Dans la même lignée, le PTB désire mettre fin à l'octroi de subventions anti-concurrentielles aux multinationales ainsi qu'au dumping de produits bon marché sur les marchés du Sud. De son côté, le MR ne fait pas référence au soutien à la transition agroécologique dans notre Coopération au Développement mais met en avant les possibilités de développement via le

soutien d'entreprises privées agissant dans les pays en voie de développement. DEFI, lui, rappelle « qu'il appartient avant tout aux pays concernés de choisir leur modèle agricole ».

En bref...

Le CDH, ECOLO, le PS et le PTB soutiennent une redirection de notre Coopération au Développement vers une agriculture paysanne durable, basée sur l'approche agroécologique. Le MR promeut davantage l'appui au secteur privé.

PRIORITÉ 4. OPÉRER UNE TRANSITION VERS DES SYSTÈMES AGROÉCOLOGIQUES EN BELGIQUE

Nos revendications prioritaires

- Participer à la réforme de la PAC au niveau européen en y défendant un modèle agricole et alimentaire sain, durable, socialement juste et sans impact négatif sur les droits humains (plafonnement des subsides pour les grandes exploitations, orientation des aides vers le soutien aux nouveaux agriculteurs/petites fermes tournées vers l'agroécologie, ...)

Les réponses des partis

Seuls le PTB et ECOLO se disent clairement en faveur d'une agriculture moderne basée sur les principes de l'agroécologie en Belgique. Les deux partis insistent sur la nécessité d'une agriculture diversifiée, sans recours aux intrants chimiques, et qui encourage la coopération plutôt que la compétition entre producteur·trice·s.

Les quatre autres partis, c'est à dire le PS, DEFI, le CDH, le MR, ne reprennent pas le terme 'agroécologie' dans leurs réponses à cette question. Toutefois, les partis se prononcent de manière générale pour une transition vers une agriculture plus durable et plus juste en Europe. Le CDH plaide pour une agriculture écologiquement intensive. Le PS veut transiter vers un modèle plus juste, plus sain et plus inclusif. De son côté, le MR souhaite

- Développer des services publics et des infrastructures en soutien à l'agriculture paysanne et à l'agroécologie ;
- Intégrer des critères favorisant les produits issus de l'agroécologie, des circuits-courts et du commerce équitable dans les marchés publics de restauration collective.

En bref...

Tous les partis semblent se prononcer en faveur d'un mode de production agricole plus durable et plus juste au niveau européen, mais seuls le PTB et ECOLO se prononcent clairement pour une transition vers des systèmes agroécologiques en Belgique.

PRIORITÉ 5. METTRE FIN AU SOUTIEN AUX AGROCARBURANTS

Notre revendication prioritaire

- Interdire l'utilisation d'agrocarburants (produits à partir de denrées alimentaires ou sur des terres agricoles) pour atteindre les objectifs en matière d'énergie renouvelable.

Les réponses des partis

Le CDH, ECOLO et le PTB, se prononcent pour la fin du soutien public aux agrocarburants néfastes. Le CDH, le PTB et le PS soutiennent leur interdiction lorsqu'ils sont produits en concurrence à des produits alimentaires, et veulent renforcer les critères de durabilité de la biomasse et des agrocarburants. De manière générale, ces quatre partis insistent sur le non-sens que représente cette alternative, tant au niveau climatique qu'au niveau de la sécurité alimentaire et de l'accès à la terre. Selon le CDH, « la fonction nourricière de l'agriculture doit avoir la primauté sur toute autre fonction ». Le MR, à l'opposé, se prononce en faveur des agrocarbu-

rants avancés, en particulier pour le bioéthanol. Le parti affirme en effet que « la production de bioéthanol deuxième génération est maintenant réalité et réduit davantage les émissions de gaz à effet de serre ». DEFI n'a pas répondu à cette question.

En bref...

Le CDH, ECOLO, le PS et le PTB semblent lucides quant à la fausse solution que les agrocarburants issus de productions agricoles représentent. Le MR réitère son soutien aux agrocarburants avancés, en particulier au bioéthanol de deuxième génération.

PRIORITÉ 6. RECONNAITRE ET PROTÉGER LES DROITS DES PAYSAN·NE·S

Notre revendication prioritaire

- Contribuer activement à l'adoption de la Déclaration sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant en milieu rural des Nations-Unies, et adopter des stratégies spécifiques pour sa mise en œuvre, tant en Belgique qu'au niveau international.

Les réponses des partis

Nota Bene : depuis l'envoi de notre Memorandum (en novembre 2018) la Déclaration sur les droits des paysan.ne.s a été adoptée au sein des Nations-Unies. La Belgique n'a toutefois pas soutenu la Déclaration en s'abstenant, via le vote du Ministre des Affaires étrangères (Didier Reynders – MR). Lors des négociations finales, les partis suivants avaient montré un soutien clair en faveur de la Déclaration : PS, CDH, ECOLO, PTB, DEFI. La Déclaration sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant en milieu rural des Nations-Unies ayant été adoptée, l'enjeu est maintenant sa mise en œuvre tant en Bel-

gique qu'au niveau international. Le PS et le PTB se prononcent clairement en faveur d'un meilleur équilibre entre les paysans et les géants de l'agroalimentaire. Le PTB suggère également la création d'une banque agricole publique.

En bref...

Tous les partis sauf le MR ont exprimé un soutien clair à la Déclaration sur les droits des paysans avant son adoption. De manière générale, tous les partis semblent reconnaître le droits des paysan.ne.s, avec des différents degrés d'implication au niveau de leur implémentation.

PRIORITÉ 7. RÉALISER LE DROIT À L'ALIMENTATION ET À LA NUTRITION POUR TOU·TE·S EN BELGIQUE

Nos revendications prioritaires

- Adopter une loi-cadre visant à mettre en œuvre les obligations du droit à l'alimentation par la Belgique (cf. Directives sur le droit à l'alimentation, FAO 2004) ;
- Démocratiser les systèmes alimentaires en créant des conseils de politiques alimentaires citoyens, associés à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques et stratégies en matière d'alimentation ;
- Diminuer le taux de pauvreté et l'insécurité alimentaire en Belgique ;
- Fixer des objectifs clairs de réduction du surpoids, de l'obésité et de la surconsommation dans les plans nutrition-santé et prendre des mesures contraignantes pour lutter contre les régimes alimentaires inadéquats (malbouffe).

Les réponses des partis

Le CDH tend à une participation active des citoyens et de l'ensemble des acteurs de la chaîne alimentaire dans toute élaboration et mise en œuvre de politiques alimentaires. ECOLO affirme que la transition démocratique de la gouvernance alimentaire est un des axes fondamentaux de sa politique en la matière. De son côté, DEFI plaide pour la création d'un pacte agricole et nutritionnel interfédéral. Le MR ne se prononce pas sur cette question. Pour le PS, le droit à l'alimentation pour tout·e·s passe inévitablement par des mesures sociales de réduction des inégalités qui créent la pauvreté, point central chez le parti. Enfin, le PTB rejoint le PS sur ce point et propose de nombreuses mesures claires de lutte contre la pauvreté. En ce qui concerne le problème croissant de surpoids et l'obésité, le PS veut agir sur toutes les dimensions de l'alimentation, du champ à l'assiette. Le sujet fait partie intégrante du pro-

gramme du parti. De son côté, le CDH reconnaît le besoin urgent d'action radicale et plaide pour la mise en place d'une stratégie globale avec des objectifs clairs de réduction du surpoids, de la surconsommation et de l'obésité. Le parti est également en faveur d'une fiscalité qui prenne en compte les conséquences d'une mauvaise alimentation sur la santé. Le MR souligne le travail fait par le gouvernement fédéral contre la 'malbouffe' ainsi que l'introduction du 'nutri-score'¹.

En bref...

Les différents points identifiés par FIAN pour la réalisation du droit à l'alimentation et à la nutrition pour tout·e·s en Belgique semblent raisonner auprès des différents partis.

¹ Label alimentaire permettant aux consommateurs d'obtenir plus facilement des informations leur permettant de savoir dans quelle mesure un aliment fait partie d'une alimentation équilibrée. Pour rappel ce label reste volontaire car il ne peut être imposé aux industriels en raison du règlement européen.

PRIORITÉ 8. PRÉSERVER LES TERRES AGRICOLES ET LES RESSOURCES NATURELLES

Nos revendications prioritaires

- Mettre fin à l'étalement urbain pour préserver les terres agricoles (en favorisant la réhabilitation d'anciens sites industriels pour les projets d'urbanisation);
- Interdire la vente de terres agricoles par les pouvoirs publics et mettre ces terres à disposition pour des projets agroécologiques ;
- Mettre en place des Observatoires régionaux des terres agricoles ;
- Développer un cadre réglementaire et des plans allant vers une interdiction de la commercialisation et de l'utilisation des produits toxiques (pesticides, engrais, etc.) tant par les professionnels que par les particuliers.

Les réponses des partis

Tous les partis semblent conscients du problème que représente l'étalement des villes. Le PTB et ECOLO semblent rejoindre FIAN à plusieurs niveaux sur ce point: les deux partis affirment vouloir mettre fin à l'artificialisation des sols et interdire la vente de terres agricoles par les pouvoirs publics ainsi que l'achat de terres agricoles par des spéculateurs. Moins explicite, le MR veut toutefois continuer à lutter contre les constructions 'en ruban', et semble laisser aux communes les soins d'orienter leurs cahiers des charges. Le CDH et le PS veulent également lutter contre la disparition des surfaces agricoles en Belgique via différentes mesures concrètes, telles que la création d'une banque foncière, régionale ou nationale, et/ou d'un observatoire foncier européen.

Concernant les produits toxiques tels que les pesticides et les engrais industriels, ECOLO se prononce en faveur de l'interdiction de tout produit phytosanitaire. Le CDH, DEFI, le MR, le PS et le PTB se prononcent pour une diminution de ces produits. Le MR déclare tout de même que « l'interdiction des produits toxiques semble irréalisable dans l'état des choses actuel », et met également en avant les recherches en cours sur les biopesticides.

En bref...

Tous les partis se prononcent en faveur d'un contrôle strict du phénomène d'étalement des sols. En ce qui concerne les produits phytosanitaires, seul ECOLO se prononce clairement pour leur interdiction.



MEMORANDUM 2019

Aperçu des réponses des partis francophones

	CDH	DEFI	ECOLO	MR	PS	PTB
Priorité 1 : Reconnaissance du droit à l'alimentation	✓	✓	✓✓	✓	✓	✓✓
Priorité 2 : Fin aux violations des droits humains par les entreprises	✓✓	○	✓	○	✓✓	✓
Priorité 3 : Transition vers des systèmes agroécologiques dans notre coopération au développement	✓	○	✓✓	X	✓	✓
Priorité 4 : Transition vers des systèmes agroécologiques en Belgique	○	○	✓✓	○	○	✓✓
Priorité 5 : Stop agrocarburants néfastes	✓	/	✓	X	✓	✓✓
Priorité 6 : Droit des paysan·ne·s	✓	○	✓	○	✓✓	✓✓
Priorité 7 : Implémentation du droit à l'alimentation	✓	○	✓	○	✓	✓✓
Priorité 8 : Préservation des terres	✓	✓	✓✓	✓	✓	✓✓

Légende

✓ : Le parti est favorable à cette revendication et désire œuvrer à son implémentation.
 ✓✓ : Le parti est particulièrement favorable à cette revendication et fourni une réponse détaillée quant à son implémentation.

○ : Le parti est réservé sur ce point ou élude la question, la réponse du parti n'est pas suffisante pour espérer un changement.

X : Le parti va à l'opposé de cette revendication.
 / : Pas de réponse du parti concernant cette revendication.